



# **Cahier des charges**

## **Saison 2023-2024**

<b>Finale des clubs départementaux Niveau 5</b>	<b>Fiche 21</b>
<b>FINALE OPEN M4 et F3/F4 avec le dernier concours dédié M3</b>	<b>Fiche 22</b>
<b>CHAMPIONNAT DE L'AIN SIMPLES</b>	<b>Fiche 23</b>
<b>CHAMPIONNAT DE L'AIN DOUBLES</b>	<b>Fiche 24</b>
<b>CHAMPIONNAT DE L'AIN DES A.S. 3 et 4</b>	<b>Fiche 25</b>
<b>CHAMPIONNAT DE L'AIN VÉTÉRANS</b>	<b>Fiche 26</b>
<b>CHAMPIONNAT DE L'AIN DOUBLES MIXTES</b>	<b>Fiche 27</b>

## Finale des clubs départementaux Niveau 5 Saison 2023/2024

**NOMBRE DE JEUX** 8 Jeux couverts et chauffés avec tribunes

**HORAIRES** Début le samedi à 9 heures 30, puis reprise l'après midi à 14 heures.

**MATÉRIEL** Bureau pour la commission sportive avec éclairage et prises électrique pour informatique comprenant 2,00 ml de table minimum et table à l'arrière pour stockage divers, avec un minimum de 4 chaises.  
Sonorisation du site obligatoire.  
Tapis avec boules et buts (rouge et blanc) pour tirs sportifs, compas pour combiné.  
Tableau d'affichage pour tirages et résultats.  
Prévoir l'affichage des scores pour toutes les parties.  
Affichage des numéros de téléphone du médecin et pharmacie de garde.  
Enplacements avec 1 table et chaises ou bancs pour les 4 équipes.

**ARBITRES** Pas d'arbitre pour cette compétition.

**REPAS** Pour un prix modéré, des repas de qualité satisfaisante seront servis sur place ou à proximité, environ 40 repas le samedi midi.  
Prévoir un bulletin-réponse à fournir au CBDA pour la réservation de repas aux équipes qualifiées directement auprès de l'organisateur.  
Prise en charge pour les membres du C.B.D.A. (officiels, commissaires et arbitre), 4 repas le samedi midi.

**RECOMPENSES** Les récompenses officielle sont prises en charge par le C.B.D.A.  
A la discrétion de l'organisateur, celles-ci devront être compléter par des lots en nature à sa convenance (fleurs, lots, etc.)

**RECEPTION** Souhaitable avec les élus, la presse locale et vos partenaires.

**COMMUNICATION** Prévenir les journalistes locaux de l'événement.

**ASSURANCE** L'organisation de cette manifestation requiert une assurance "Responsabilité Civile" spécifique. Nous vous invitons à vous rapprocher de votre assureur pour souscrire un avenant à votre contrat si nécessaire.

***Une délégation du Comité Bouliste se rendra sur les lieux dans les 15 jours précédant la compétition afin de vérifier avec vous l'application du cahier des charges de cette compétition.***

## FINALE OPEN M4 et F3/F4 avec le dernier concours dédié M3 Saison 2023/2024

- NOMBRE DE JEUX** 46 Jeux minimum avec numérotation en 1 ou 2 sites
- HORAIRES** Début le samedi à 7 heures 30, puis l'après midi à 14 heures.  
Jeux éclairés pour la dernière partie.
- MATÉRIEL** Bureau abrité hors d'eau hors d'air avec éclairage et prises électrique pour informatique comprenant 4,00 ml de table pour bureau et 4,00 ml de table pour stockage divers à l'arrière, avec un minimum de 6 chaises.  
Nota: toutes les installations temporaires (chapiteaux, barnum, ... ) devront être mise en œuvre suivant les règles de l'art (arimage).  
Sonorisation du site obligatoire.  
Tableau d'affichage de type électoral pour tirages et résultats réservé uniquement à la commission sportive.  
Prévoir l'affichage des scores pour toutes les parties.  
Affichage des numéros de téléphone du médecin et pharmacie de garde.
- ARBITRES** Sera à la charge de l'organisateur, 100% des frais d'arbitrage
- REPAS** Pour un prix modéré, des repas de qualité satisfaisante seront servis sur place ou à proximité, environ 320 repas le samedi midi.  
Prévoir un bulletin-réponse à fournir au CBDA pour la réservation de repas aux équipes qualifiées directement auprès de l'organisateur.  
Prise en charge pour les membres du C.B.D.A. (officiels, commissaires et arbitres), 7 à 8 repas le samedi midi.
- RECOMPENSES** Les récompenses officielle sont prises en charge par le C.B.D.A.  
A la discrétion de l'organisateur, celles-ci devront être compléter par des lots en nature à sa convenance (fleurs, lots, etc.)
- RECEPTION** Souhaitable avec les élus, la presse locale et vos partenaires.
- COMMUNICATION** Prévenir les journalistes locaux de l'événement.
- ASSURANCE** L'organisation de cette manifestation requiert une assurance "Responsabilité Civile" spécifique. Nous vous invitons à vous rapprocher de votre assureur pour souscrire un avenant à votre contrat si nécessaire.

*Une délégation du Comité Bouliste se rendra sur les lieux dans les 15 jours précédant la compétition afin de vérifier avec vous l'application du cahier des charges de cette compétition.*

## CHAMPIONNAT DE L'AIN SIMPLES

Saison 2023/2024

**NOMBRE DE JEUX** 104 Jeux avec numérotation

**HORAIRES** Début le samedi à 13 heures 30 pour toutes les catégories adultes.  
Reprise à partir de 7 heures 30 le dimanche.

**MATÉRIEL** Bureau abrité hors d'eau hors d'air avec éclairage et prises électrique pour informatique comprenant 6,00 ml de table pour bureau et 4,00 ml de table pour stockage divers à l'arrière, avec un minimum de 8 chaises.  
Nota: toutes les installations temporaires (chapiteaux, barnum, ... ) devront être mise en œuvre suivant les règles de l'art (arimage).  
Sonorisation du site obligatoire.  
Tableau d'affichage de type électoral pour tirages et résultats réservé uniquement à la commission sportive.  
à partir des 1/4 de finales, prévoir l'affichage des scores.  
Affichage des numéros de téléphone du médecin et pharmacie de garde.

**ARBITRES** Sera à la charge de l'organisateur, 100% des frais d'arbitrage  
1 arbitre en plus par site supplémentaire à la charge de l'organisateur

**REPAS** Prise en charge pour les membres du C.B.D.A. (officiels, commissaires et arbitres), 12 repas le samedi midi et de 10 repas le dimanche midi.  
Pour le repas du samedi soir restant à la charge du C.B.D.A., nous trouver une restauration. Si vous êtes partenaire avec un hôtel, nous le communiquerez pour réservation possible de chambres.  
Prévoir des bons "boissons" pour les arbitres et commissaires

**RECOMPENSES** Les récompenses officielle sont prises en charge par le C.B.D.A.  
A la discrétion de l'organisateur, celles-ci devront être compléter par des lots en nature à sa convenance (fleurs, lots, etc.)

**RECEPTION** Souhaitable avec les élus, la presse locale et vos partenaires.

**COMMUNICATION** Prévenir les journalistes locaux de l'événement.

**ASSURANCE** L'organisation de cette manifestation requiert une assurance "Responsabilité Civile" spécifique. Nous vous invitons à vous rapprocher de votre assureur pour souscrire un avenant à votre contrat si nécessaire.

***Une délégation du Comité Bouliste se rendra sur les lieux dans les 15 jours précédant la compétition afin de vérifier avec vous l'application du cahier des charges de cette compétition.***

## CHAMPIONNAT DE L'AIN DOUBLES

Saison 2023/2024

**NOMBRE DE JEUX** 80 Jeux avec numérotation

**HORAIRES** Début le samedi à 13 heures 30 pour toutes les catégories adultes.  
Reprise à partir de 7 heures 30 le dimanche.

**MATÉRIEL** Bureau abrité hors d'eau hors d'air avec éclairage et prises électrique pour informatique comprenant 6,00 ml de table pour bureau et 4,00 ml de table pour stockage divers à l'arrière, avec un minimum de 8 chaises.  
Nota: toutes les installations temporaires (chapiteaux, barnum, ... ) devront être mise en œuvre suivant les règles de l'art (arimage).  
Sonorisation du site obligatoire.  
Tableau d'affichage de type électoral pour tirages et résultats réservé uniquement à la commission sportive.  
à partir des 1/4 de finales, prévoir l'affichage des scores.  
Affichage des numéros de téléphone du médecin et pharmacie de garde.

**ARBITRES** Sera à la charge de l'organisateur, 100% des frais d'arbitrage  
1 arbitre en plus par site supplémentaire à la charge de l'organisateur

**REPAS** Prise en charge pour les membres du C.B.D.A. (officiels, commissaires et arbitres), 12 repas le samedi midi et de 10 repas le dimanche midi.  
Pour le repas du samedi soir restant à la charge du C.B.D.A., nous trouver une restauration. Si vous êtes partenaire avec un hôtel, nous le communiquerez pour réservation possible de chambres.  
Prévoir des bons "boissons" pour les arbitres et commissaires

**RECOMPENSES** Les récompenses officielle sont prises en charge par le C.B.D.A.  
A la discrétion de l'organisateur, celles-ci devront être compléter par des lots en nature à sa convenance (fleurs, lots, etc.)

**RECEPTION** Souhaitable avec les élus, la presse locale et vos partenaires.

**COMMUNICATION** Prévenir les journalistes locaux de l'événement.

**ASSURANCE** L'organisation de cette manifestation requiert une assurance "Responsabilité Civile" spécifique. Nous vous invitons à vous rapprocher de votre assureur pour souscrire un avenant à votre contrat si nécessaire.

*Une délégation du Comité Bouliste se rendra sur les lieux dans les 15 jours précédant la compétition afin de vérifier avec vous l'application du cahier des charges de cette compétition.*

## CHAMPIONNAT DE L'AIN DES A.S. 3 et 4 Saison 2023/2024

- NOMBRE DE JEUX** 24 Jeux avec numérotation sur 1 seul site
- HORAIRES** Début le samedi à 7 heures 30, puis l'après midi à 14 heures 30.  
Reprise à partir de 7 heures 30 le dimanche.
- MATÉRIEL** Bureau abrité hors d'eau hors d'air avec éclairage et prises électrique pour informatique comprenant 6,00 ml de table pour bureau et 4,00 ml de table pour stockage divers à l'arrière, avec un minimum de 8 chaises.  
Nota: toutes les installations temporaires (chapiteaux, barnum, ... ) devront être mise en œuvre suivant les règles de l'art (arimage).  
Sonorisation du site obligatoire.  
Tableau d'affichage de type électoral pour tirages et résultats réservé uniquement à la commission sportive.  
Prévoir l'affichage des scores pour toutes les parties.  
Affichage des numéros de téléphone du médecin et pharmacie de garde.  
Prévoir 8 compas (70 cm) pour le traçage, 8 boules blanches et 8 buts blanc pour les épreuves de points et de tirs.
- ARBITRES** Sera à la charge de l'organisateur, 100% des frais d'arbitrage
- REPAS** Pour un prix modéré, des repas de qualité satisfaisante seront servis sur place ou à proximité, environ 150 repas le samedi midi et environ 80 repas le dimanche midi.  
Prévoir un bulletin-réponse à fournir au CBDA pour la réservation de repas aux équipes qualifiées directement auprès de l'organisateur.  
Prise en charge pour les membres du C.B.D.A. (officiels, commissaires et arbitres), 12 repas le samedi midi et de 10 repas le dimanche midi.  
Pour le repas du samedi soir restant à la charge du C.B.D.A., nous trouver une restauration. Si vous êtes partenaire avec un hôtel, nous le communiquez pour réservation possible de chambres.  
Prévoir des bons "boissons" pour les arbitres et commissaires.
- RECOMPENSES** Les récompenses officielle sont prises en charge par le C.B.D.A.  
A la discrétion de l'organisateur, celles-ci devront être compléter par des lots en nature à sa convenance (fleurs, lots, etc.)
- RECEPTION** Souhaitable avec les élus, la presse locale et vos partenaires.
- COMMUNICATION** Prévenir les journalistes locaux de l'événement.
- ASSURANCE** L'organisation de cette manifestation requiert une assurance "Responsabilité Civile" spécifique. Nous vous invitons à vous rapprocher de votre assureur pour souscrire un avenant à votre contrat si nécessaire.

***Une délégation du Comité Bouliste se rendra sur les lieux dans les 15 jours précédant la compétition afin de vérifier avec vous l'application du cahier des charges de cette compétition.***

## CHAMPIONNAT DE L'AIN VÉTÉRANS

Saison 2023/2024

**NOMBRE DE JEUX** 70 Jeux avec numérotation

**HORAIRES** Début le 1<sup>er</sup> jour à 7 heures 30, puis l'après midi à 14 heures.  
Reprise à partir de 7 heures 30, le 2<sup>ème</sup> jour.

**MATÉRIEL** Bureau abrité hors d'eau hors d'air avec éclairage et prises électrique pour informatique comprenant 6,00 ml de table pour bureau et 4,00 ml de table pour stockage divers à l'arrière, avec un minimum de 8 chaises.  
Nota: toutes les installations temporaires (chapiteaux, barnum, ... ) devront être mise en œuvre suivant les règles de l'art (arimage).  
Sonorisation du site obligatoire.  
Tableau d'affichage de type électoral pour tirages et résultats réservé uniquement à la commission sportive.  
à partir de la partie qualificative, prévoir l'affichage des scores.  
Affichage des numéros de téléphone du médecin et pharmacie de garde.

**ARBITRES** Sera à la charge de l'organisateur, 100% des frais d'arbitrage  
1 arbitre en plus par site supplémentaire à la charge de l'organisateur

**REPAS** Pour un prix modéré, des repas de qualité satisfaisante seront servis sur place ou à proximité, environ 500 repas le premier jour et environ 40 repas le 2<sup>ème</sup> jour  
Prévoir un bulletin-réponse à fournir au CBDA pour la réservation de repas aux équipes directement auprès de l'organisateur.  
**Important:** prévoir un espace repas réservé aux barragistes, arbitres et commissaires avec un service accéléré: ticket de couleur spéciale donnés à la table de marque.  
Prise en charge pour les membres du C.B.D.A. (officiels, commissaires et arbitres), 12 repas de midi pour le 1<sup>er</sup> jour et de 10 repas pour le 2<sup>ème</sup> jour.  
Pour le repas du soir du 1<sup>er</sup> jour restant à la charge du C.B.D.A., nous trouver une restauration. Si vous êtes partenaire avec un hôtel, nous le communiquerez pour réservation possible de chambres.  
Prévoir des bons "boissons" pour les arbitres et commissaires

**RECOMPENSES** Les récompenses officielle sont prises en charge par le C.B.D.A.  
A la discrétion de l'organisateur, celles-ci devront être compléter par des lots en nature à sa convenance (fleurs, lots, etc.)

**RECEPTION** Souhaitable avec les élus, la presse locale et vos partenaires.

**COMMUNICATION** Prévenir les journalistes locaux de l'événement.

**ASSURANCE** L'organisation de cette manifestation requiert une assurance "Responsabilité Civile" spécifique. Nous vous invitons à vous rapprocher de votre assureur pour souscrire un avenant à votre contrat si nécessaire.

*Une délégation du Comité Bouliste se rendra sur les lieux dans les 15 jours précédant la compétition afin de vérifier avec vous l'application du cahier des charges de cette compétition.*



## CHAMPIONNAT DE L'AIN DOUBLES MIXTES

Saison 2023/2024

- NOMBRE DE JEUX** 80 Jeux avec numérotation
- HORAIRES** Début le samedi à 8 heures 30.  
Reprise à partir de 14 heures le samedi et 8 heures 30 le dimanche matin.
- MATÉRIEL** Bureau abrité hors d'eau hors d'air avec éclairage et prises électrique pour informatique comprenant 6,00 ml de table pour bureau et 4,00 ml de table pour stockage divers à l'arrière, avec un minimum de 8 chaises.  
Nota: toutes les installations temporaires (chapiteaux, barnum, ... ) devront être mise en œuvre suivant les règles de l'art (arimage).  
Sonorisation du site obligatoire.  
Tableau d'affichage de type électoral pour tirages et résultats réservé uniquement à la commission sportive.  
à partir des 1/4 de finales, prévoir l'affichage des scores.  
Affichage des numéros de téléphone du médecin et pharmacie de garde.
- ARBITRES** Sera à la charge de l'organisateur, 100% des frais d'arbitrage  
1 arbitre en plus par site supplémentaire à la charge de l'organisateur
- REPAS** Pour un prix modéré, des repas de qualité satisfaisante seront servis sur place ou à proximité, environ 150 repas le samedi midi et environ 20 repas le dimanche midi.  
Prévoir un bulletin-réponse à fournir au CBDA pour la réservation de repas aux équipes qualifiées directement auprès de l'organisateur.  
Prise en charge pour les membres du C.B.D.A. (officiels, commissaires et arbitres), 12 repas le samedi midi et de 10 repas le dimanche midi.  
Pour le repas du samedi soir restant à la charge du C.B.D.A., nous trouver une restauration. Si vous êtes partenaire avec un hôtel, nous le communiquez pour réservation possible de chambres.  
Prévoir des bons "boissons" pour les arbitres et commissaires
- RECOMPENSES** Les récompenses officielle sont prises en charge par le C.B.D.A.  
A la discrétion de l'organisateur, celles-ci devront être compléter par des lots en nature à sa convenance (fleurs, lots, etc.)
- RECEPTION** Souhaitable avec les élus, la presse locale et vos partenaires.
- COMMUNICATION** Prévenir les journalistes locaux de l'événement.
- ASSURANCE** L'organisation de cette manifestation requiert une assurance "Responsabilité Civile" spécifique. Nous vous invitons à vous rapprocher de votre assureur pour souscrire un avenant à votre contrat si nécessaire.

*Une délégation du Comité Bouliste se rendra sur les lieux dans les 15 jours précédant la compétition afin de vérifier avec vous l'application du cahier des charges de cette compétition.*